

Scotia Capitaux Inc.
Énoncé de politiques



Introduction

Scotia Capitaux Inc. (« nous », « notre », « nos », « la société » ou la « maison de courtage ») fournit à ses clients le présent Énoncé de politiques sur les conflits d'intérêts avec les émetteurs apparentés et liés (l'« Énoncé de politiques ») afin de les informer de ses liens en ce qui a trait aux titres d'émetteurs apparentés ou liés et de certains autres émetteurs dans les cas pouvant donner lieu à des conflits d'intérêts. Le présent Énoncé de politiques entre en vigueur le 31 janvier 2013 sauf indication expresse contraire.

Dans certaines circonstances, il peut arriver que nous exécutions, pour vous ou avec vous, des opérations sur des titres dont notre société – ou une partie ayant une participation dans notre société ou un lien d'affaires avec elle – est l'émetteur. Puisque de tels liens peuvent créer un conflit ou l'apparence d'un conflit entre nos intérêts et ceux du client, nous avons adopté des politiques et procédures afin de nous aider à cerner et à réduire au minimum tous conflits d'intérêts qui peuvent survenir. Afin de décrire ces liens, nous avons recours à des expressions – expliquées ci-dessous – telles que « porteur influent », « émetteur apparenté » et « émetteur lié ».

Porteur influent – un porteur influent exerce une influence sur un émetteur grâce à la propriété directe ou indirecte de titres représentant plus de 20 % des droits de vote ou des droits aux distributions d'un émetteur (ou plus de 10 % si ces droits sont accompagnés du droit d'élire au moins 20 % des membres du conseil d'administration).

Émetteur apparenté – Une personne ou une société est un émetteur apparenté à notre société si :

- elle est un porteur influent quant à notre société;
- notre société est un porteur influent quant à la personne ou à la société en question;
- notre société ainsi que la personne ou la société en question sont toutes deux un émetteur apparenté à la même tierce personne ou société.

Émetteur lié – Un émetteur lié de la société désigne un émetteur ou un porteur vendeur qui place des titres lorsque l'un d'entre eux, ou un émetteur lié à l'un d'entre eux, a un lien avec :

- notre société;
- un émetteur apparenté à notre société;
- un administrateur, un dirigeant ou un associé au service de notre société;
- un administrateur, un dirigeant ou un associé d'un émetteur apparenté à notre société

qui pourrait inciter un acheteur éventuel prudent des titres à douter de notre indépendance à l'égard de l'émetteur ou du porteur vendeur dans le cadre du placement.

Scotia Capitaux Inc. est astreinte à une certaine obligation d'information lorsqu'elle agit à titre de courtier pour vous, qu'elle vous conseille ou qu'elle exerce un pouvoir discrétionnaire pour votre compte à l'égard de titres émis ou négociés par notre société qui constituent les titres d'un émetteur apparenté ou, dans le cadre d'un placement, d'un émetteur lié. Veuillez toutefois prendre note du fait que le présent Énoncé de politiques n'énumère pas nos relations avec les émetteurs apparentés ou liés qui sont des fonds dont le nom comprend la mention « Scotia », ce qui permet de déterminer d'emblée qu'ils sont liés à Scotia Capitaux Inc.

Scotia Capitaux Inc. a un lien avec les émetteurs énumérés dans le présent Énoncé de politiques. Scotia Capitaux Inc., ses administrateurs, dirigeants et associés, les membres de son personnel de ventes ou d'autres employés peuvent à l'occasion recommander que vous réalisiez des opérations sur des titres émis par ces émetteurs énumérés, ou vous fournir des conseils au sujet de tels titres, ou exercer un pouvoir discrétionnaire dans la négociation pour votre compte à l'égard de tels titres, ou encore vendre de tels titres ou agir en qualité de preneurs fermes à cet égard. Si vous avez besoin de plus amples renseignements concernant le lien entre notre société et ces émetteurs énumérés, veuillez communiquer avec nous. Le présent Énoncé de politiques est mis à jour annuellement et est également fourni dans le cadre des opérations suivantes et de la manière qui suit :

- *Lorsque vous ouvrez un compte auprès de Scotia Capitaux Inc., nous vous remettons notre Énoncé de politiques, que nous mettons à jour annuellement et mettons à votre disposition à votre demande. Le présent Énoncé de politiques est également accessible sur le site Internet de la Banque Scotia.*
- *Lorsque nous agissons en qualité de preneur ferme ou de membre d'un syndicat de placement à l'égard des titres d'un émetteur apparenté ou lié, nous communiquons notre lien avec l'émetteur dans le prospectus ou tout autre document qui sert à viser le placement de ces titres.*
- *Lorsque nous achetons ou vendons des titres d'un émetteur apparenté ou lié pour votre compte, nous communiquons le lien que nous avons avec l'émetteur dans l'avis d'exécution et le relevé de compte mensuel que nous dressons et vous transmettons.*
- *Lorsque nous vous conseillons au sujet de l'achat ou de la vente de titres d'un émetteur apparenté ou lié, ou lorsque nous agissons en qualité de gestionnaire de portefeuille et exerçons un pouvoir discrétionnaire en vue de l'achat ou de la vente de titres d'un émetteur apparenté ou lié pour votre compte, cette information sera transmise avant que nous vous prodiguions des conseils ou que nous exercions notre pouvoir discrétionnaire, que ce soit par la remise du présent Énoncé de politiques, ou par son affichage sur notre site Internet, par la divulgation de l'information dans la convention d'ouverture de compte régissant votre compte (dans laquelle sera également requis le consentement du client à de telles opérations) ou de toute autre manière.*

Il se peut que Scotia Capitaux Inc. ait agi, et soit disposée à continuer d'agir, en qualité de conseiller, de courtier, de membre d'un syndicat de placement ou de preneur ferme à l'égard de titres de ces émetteurs apparentés ou liés et qu'elle offre la gamme complète de services habituellement offerts par notre société à l'égard des titres d'autres émetteurs. Nous exécuterons de tels services dans le cours habituel de nos activités conformément à nos politiques et procédures usuelles et à l'ensemble des exigences applicables en matière d'obligations d'information et autres exigences réglementaires.

Émetteurs apparentés

Nous vous présentons ci-dessous la liste des entités qui sont des émetteurs apparentés à Scotia Capitaux Inc. ou qui, en raison de leur lien avec La Banque de Nouvelle-Écosse (aussi appelée la « Banque Scotia ») ou l'une de ses filiales, peuvent être réputées des émetteurs apparentés à Scotia Capitaux Inc.

La Banque de Nouvelle-Écosse

La Banque de Nouvelle-Écosse est la société mère de Scotia Capitaux Inc.

Banco del Caribe (Venezuela)

Scotia International Limited, filiale de La Banque de Nouvelle-Écosse, est un porteur influent de Banco del Caribe (Venezuela).

CI Financial Corp.

La Banque de Nouvelle-Écosse est un porteur influent à la fois de CI Financial Corp. et de Scotia Capitaux Inc. Ainsi, CI Financial Corp. et tout émetteur apparenté à CI Financial Corp. peuvent être considérés des émetteurs apparentés à Scotia Capitaux Inc. En conséquence, les émetteurs suivants constituent des émetteurs apparentés à Scotia Capitaux Inc. :

- CI Master Limited Partnership
- Placements CI Inc.
- Chacune des familles de fonds communs de placement suivantes qui sont gérées par Placements CI Inc. et dont les titres constituent des catégories d'actions de Catégorie de société CI limitée :
 - Fonds Black Creek
 - Fonds Cambridge
 - Fonds CI
 - Fonds Harbour
 - Série Portefeuilles Sélect
 - Fonds Red Sky
 - Fonds Signature
 - Fonds Synergy

- Trident Performance Corp. et Trident Performance Corp. II, des sociétés d'investissement à capital fixe gérées par Placements CI Inc.

CrediScotia Financiera S.A. (anciennement Banco del Trabajo, S.A.)

Scotiabank Peru, S.A.A., filiale de La Banque de Nouvelle-Écosse, est un porteur influent de CrediScotia Financiera S.A.

Fonds enregistré d'obligations canadien NexGen

La Banque de Nouvelle-Écosse est un porteur influent du Fonds enregistré d'obligations canadien NexGen.

*Fonds enregistré d'obligations de sociétés NexGen**

La Banque de Nouvelle-Écosse est un porteur influent du Fonds enregistré d'obligations de sociétés NexGen.

Profuturo AFP S.A.

Scotia Peru Holdings S.A., filiale de La Banque de Nouvelle-Écosse, est un porteur influent de Profuturo AFP S.A.

Scotia Investments Jamaica Limited

Scotia Group Jamaica Limited, filiale de La Banque de Nouvelle-Écosse, est un porteur influent de Scotia Investments Jamaica Limited.

Scotia Group Jamaica Limited

La Banque de Nouvelle-Écosse est un porteur influent de Scotia Group Jamaica Limited.

Fiducie de capital Banque Scotia

La Fiducie de capital Banque Scotia est l'émetteur des titres Scotia BaTs II. La Banque de Nouvelle-Écosse est la société mère et l'administrateur de la Fiducie de capital Banque Scotia.

Scotiabank Inverlat, S.A.

Group Financiero Scotiabank Inverlat, S.A. de C.V., filiale de La Banque de Nouvelle-Écosse, est un porteur influent de Scotiabank Inverlat, S.A.

Scotiabank Peru S.A.A.

NW Holdings Ltd., filiale de La Banque de Nouvelle-Écosse, est un porteur influent de Scotiabank Peru S.A.A.

Scotiabank Chile (anciennement Scotiabank Sud Americano, S.A. (Chile))

Nova Scotia Inversiones Limitada, filiale de La Banque de Nouvelle-Écosse, est un porteur influent de Scotiabank Chile, S.A.

Fiducie de catégorie 1 (Tier 1) Banque Scotia

Fiducie de catégorie 1 (Tier 1) Banque Scotia est l'émetteur des titres Scotia BaTS III. La Banque de Nouvelle-Écosse est la société mère et l'administrateur de Fiducie de catégorie 1 (Tier 1) Banque Scotia.

Scotiabank Trinidad and Tobago Limited

La Banque de Nouvelle-Écosse est un porteur influent de Scotiabank Trinidad and Tobago Limited.

Émetteurs liés

Nous vous présentons ci-dessous la liste des entités et des familles de fonds qui constituent, ou sont réputées constituer, des émetteurs liés à Scotia Capitaux Inc.

Fonds gérés par Placements CI Inc.

Ces familles de fonds sont composées de fiducies de fonds communs de placement gérées par Placements CI Inc., société affiliée à CI Financial Corp. :

- Fonds Black Creek
- Fonds Cambridge
- Fonds CI
- Fonds Harbour
- Série Portefeuilles
- Fonds Signature
- Fonds Synergy

Ces sociétés d'investissement à capital fixe cotées à la Bourse de Toronto (qui font partie de la famille de fonds « Skylon ») sont gérées par Placements CI Inc., filiale de CI Financial Corp. :

- Fiducie convertible et à taux avantageux
- Fonds rendement élevé DDJ
- High Yield & Mortgage Plus Trust
- Skylon All Asset Trust
- Skylon Growth & Income Trust
- Skylon International Advantage Yield Trust
- Yield Advantage Income Trust

Fonds gérés par GCIC Itée

Ces fonds ou familles de fonds sont gérés par GCIC Itée, filiale indirecte en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse :

- DPF India Opportunities Fund
- Fonds Dynamique

La famille de fonds connue sous la désignation de Fonds Dynamique. Le nom de chacun des fonds au sein de la famille de Fonds Dynamique comprend le mot « Dynamique » ou « PGD ». Les Fonds Dynamique sont

composés de fiducies de fonds communs de placement ou constituent des catégories d'actions de la Société de fonds mondiaux Dynamique. Les Fonds PGD constituent des catégories d'actions de Portefeuilles gérés Dynamique Ltée.

- Fonds de couverture Dynamique

La famille de fonds connue sous la désignation de Fonds de couverture Dynamique. Comme pour les Fonds Dynamique ci-dessus, le nom de chacun des fonds au sein de la famille de Fonds de couverture Dynamique comprend le mot « Dynamique ». Les parts des Fonds de couverture Dynamique sont vendues au moyen d'une notice d'offre et sont généralement réservées aux investisseurs en mesure d'y placer une somme minimale. La famille de Fonds de couverture Dynamique comprend les fonds suivants :

- Fonds de performance Alpha Dynamique, série A
 - Fonds à contre-courant Dynamique, série A
 - Fonds d'occasions de revenu Dynamique, série A
 - Fonds de marchés émergents Power Dynamique, série A
 - Fonds de marchés émergents Power Dynamique, série C
 - Dynamic Power Hedge Fund, série C
- Conseil en placements Patrimoine Dundee – Fonds en gestion commune

La famille de fonds connue sous la désignation de fonds en gestion commune de Conseil en placements Patrimoine Dundee. Le nom de chacun des fonds au sein de cette famille comprend les mots « Conseil en placements Patrimoine Dundee ».

- Programme de placement Marquis

Le Programme de placement Marquis comprend les familles de fonds Solutions institutionnelles Marquis et Solutions de portefeuille Marquis. Le nom de chacun des fonds au sein de la famille de fonds Marquis comprend le mot « Marquis ».

- Fonds protégés Dynamique
- Dynamic Venture Opportunities Fund Ltd.

Instruments de financement des commissions de certains fonds gérés par GCIC Itée

Sont énumérées ci-dessous les entités qui sont des instruments de financement utilisées aux fins de la perception et du versement des commissions de vente relativement à la distribution de parts assorties de frais de rachat, et gérées par GCIC Itée.

- Infinity 1997 Limited Partnership
- Infinity Income Trust
- Navigator Limited Partnership No. 2
- O'Donnell 1996 Limited Partnership
- O'Donnell 1997 Limited Partnership

Fonds gérés par ING DIRECT Gestion de placements Limitée

Cette famille de fonds est composée de fiducies de fonds communs de placement gérées par ING DIRECT Gestion de placements Limitée, filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse :

- Portefeuilles à viser ING DIRECT

La famille de fonds connue sous la désignation de Portefeuilles à viser ING DIRECT. Le nom de chacun des fonds au sein de la famille de Portefeuilles à viser ING DIRECT comprend les mots « Portefeuille à viser ING DIRECT ».

En outre, dans certains cas, des émetteurs avec qui la Banque Scotia, Scotia Capitaux Inc. ou leurs émetteurs apparentés ont une relation commerciale (par exemple en qualité d'emprunteurs auprès de La Banque de Nouvelle-Écosse ou d'émetteurs dans lesquels La Banque de Nouvelle-Écosse possède un placement important) peuvent être considérés comme des émetteurs liés à La Banque de Nouvelle-Écosse. Dans certaines provinces, les émetteurs énumérés en tant qu'émetteurs liés peuvent être réputés des émetteurs apparentés à Scotia Capitaux Inc. étant donné que cette dernière a le pouvoir d'exercer une influence dominante sur la direction ou les politiques de l'émetteur.

Autres émetteurs apparentés ou liés

Nous vous présentons ci-dessous la liste d'entités qui constituent, ou sont réputées constituer, des émetteurs apparentés ou des émetteurs liés à Scotia Capitaux Inc. Scotia Managed Companies Administration Inc. agit en qualité d'administrateur de ces entités contre rémunération et certains administrateurs ou dirigeants de ces entités sont des employés de Scotia Capitaux Inc. De plus, La Banque de Nouvelle-Écosse et Scotia Capitaux Inc. peuvent à l'occasion être un porteur influent ou une contrepartie dans le cadre de certaines opérations sur produits dérivés effectuées par ces entités.

- Advantaged Canadian High Yield Bond Fund
- Allbanc Split Corp.
- Allbanc Split Corp. II
- Anchor Managed Defensive Income Fund
- Anchor Managed Dividend Growth Fund
- Anchor Managed High Income Fund
- BNS Split Corp. II
- Canadian Resources Income Trust (CaRIT)
- Canadian Wireless Trust
- Cascadia Diversified Monthly Income Fund
- Kingsway Linked Return of Capital Trust
- Moneda Latam Corporate Bond Fund
- Moneda Latam Fixed Income Fund
- NewGrowth Corp.
- R Split III Corp.
- SCITI ROCS Trust
- SCITI Trust
- SMC Man AHL Alpha Fund
- Top 20 Dividend Trust
- Top 20 Europe Dividend Trust
- Top 20 U.S. Dividend Trust
- Utility Corp.

Autres Liens

Courtiers attirés liés

Une maison de courtage en valeurs mobilières attirée en Ontario et dont l'un des principaux actionnaires, dirigeants ou administrateurs est également l'un des principaux actionnaires, dirigeants ou administrateurs d'une autre maison de courtage attirée peut se trouver en situation de conflit d'intérêts. Par conséquent, nous vous informons de la nature de notre relation avec les autres courtiers attirés à l'égard desquels La Banque de Nouvelle-Écosse possède une participation d'au moins 10 % dans le courtier attiré ou dans une entité qui contrôle ce dernier.

Voici la liste des courtiers attirés en vertu de la *Loi sur les valeurs mobilières* de l'Ontario qui sont la propriété exclusive, directe ou indirecte, de La Banque de Nouvelle-Écosse :

- CPA Securities Inc.
- Services financiers Dundee inc.
- Valeurs mobilières DWM inc.
- GCIC Itée
- ING DIRECT Gestion de placements Limitée
- Fonds ING DIRECT Limitée
- Gestion d'actifs Scotia S.E.C.
- Scotia Capitaux Inc.
- Scotia Managed Companies Administration Inc.
- Placements Scotia Inc.
- Waterstreet Family Capital Counsel Inc.

De plus, nous vous indiquons ci-dessous le nom des courtiers attirés en vertu de la *Loi sur les valeurs mobilières* de l'Ontario à l'égard desquels Scotia Capitaux Inc. ou La Banque de Nouvelle-Écosse possède une participation d'au moins 10 % dans le courtier attiré ou dans une entité qui contrôle ce dernier :

- Assante Capital Management Ltd.
- Assante Financial Management Ltd.
- Aurion Capital Management Inc.
- CI Fund Services Inc.
- CI Private Counsel L.P.
- Perimeter Markets Inc.

Structures de titrisation

Voici la liste des structures de titrisation gérées par Scotia Capitaux Inc. ou par La Banque de Nouvelle-Écosse :

- Scotia Capitaux Inc. est l'administrateur des conduits suivants dont les achats d'actifs sont financés par l'émission de billets de trésorerie :
 - Bay Street Funding Trust
 - King Street Funding Trust
- La Scotia Covered Bond Trust est une fiducie de titrisation qui agit à titre de caution en vertu du Programme d'obligations du secteur public sécurisées mondiales de La Banque de Nouvelle-Écosse. La Banque de Nouvelle-Écosse est le bénéficiaire et l'administrateur de la Scotia Covered Bond Trust. La Compagnie Montréal Trust du Canada, le fiduciaire de la Scotia Covered Bond Trust, est une filiale indirecte en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse.

Groupe TMX Limitée

Scotia Capitaux Inc. possède ou contrôle une participation de moins de 10 % dans le Groupe TMX Limitée (TMX), dont le conseil d'administration compte un membre qu'elle a désigné. Par conséquent, on peut considérer que Scotia Capitaux Inc. a un intérêt économique dans TMX, ce qui crée un conflit d'intérêts potentiel entre Scotia Capitaux Inc. et TMX et les marchés ou entités que la société possède ou exploite, à savoir la Bourse de Toronto, la Bourse de croissance TSX, la Bourse Alpha et ses entités apparentées (collectivement, « Alpha »), les Services de dépôt et de compensation CDS inc., la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés, la Bourse de Montréal ainsi que les services et produits qu'elles offrent. Afin de résoudre les conflits d'intérêts potentiels, Scotia Capitaux Inc. est tenue de satisfaire à certaines conditions définies dans les ordonnances de reconnaissance publiées par la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario le 4 juillet 2012 et par l'Autorité des marchés financiers le 2 mai 2012.

Autres conflits d'intérêts

ScotiaMcLeod et Scotia iTrade sont des divisions de Scotia Capitaux Inc. Même si Scotia Capitaux Inc. appartient en propriété commune à d'autres courtiers attirés et peut à l'occasion avoir des administrateurs et dirigeants en commun avec les autres courtiers attirés, Scotia Capitaux Inc. est une personne morale distincte.

De façon générale, Scotia Capitaux Inc. exerce ses activités en matière de prise ferme, vente, négociation et recherche de titres ainsi que ses autres activités de façon indépendante des autres courtiers attirés appartenant à la Banque Scotia. Il est cependant possible qu'elle conclue des ententes commerciales de collaboration ponctuelle avec ces autres courtiers attirés, notamment en ce qui a trait à la mise en rapport de nouveaux clients, à la distribution de produits, à des relations d'expertise-conseil ou au soutien administratif.

Outre les dispositions réglementaires et contractuelles applicables aux ententes commerciales intervenues entre Scotia Capitaux Inc. et les autres courtiers attirés, les administrateurs, dirigeants et employés de chacun de ces courtiers attirés sont assujettis aux codes ou aux règles de conduite régissant leurs activités, lesquels sont complétés par nos politiques et nos procédures internes en matière de conformité.

